



Fiche d'emploi et de poste

RESPONSABLE DU SECTEUR ANIMATIONS (H/F)

Grades possibles : Grade de technicien territorial.

Classement de l'emploi : Niveau 4.

Nombre de postes ou titulaire du poste

1

PRÉSENTATION DE L'EMPLOI	
INTITULE	Responsable du Secteur Animations (H/F)
RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE	<pre>graph TD; A[Direction Générale des Services] --- B[Service Vie Locale et Relations Extérieures]; B --- C[Responsable du Secteur Animations];</pre>
RELATIONS	<p><i>Relations internes</i> : contact direct et régulier avec le Responsable Vie Locale et Relations Extérieures. Collaboration avec les services municipaux notamment techniques, administration générale, communication, culture, police municipale.</p> <p><i>Relations externes</i> : Relations directes avec les organisateurs de manifestations : associations, fédérations, institutionnels et particuliers, les prestataires événementiels (artistes notamment), les commerçants pour la distribution de supports de communication, les forces de l'ordre et prestataires sécurité.</p>
CONDITIONS D'EXERCICE	<p>39 heures hebdomadaires. Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de service, déplacements fréquents. Travail week-end et/ou soirée, bureau et terrain. Présence sur le terrain requise lors de certaines manifestations (soirées, week-ends et jours fériés). Possibilité en fonction des nécessités de service d'effectuer des astreintes d'exploitation des salles municipales.</p>
AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉS	<p>Forte autonomie lors de la mise en œuvre de la sécurité (notamment en terme d'incendie).</p>
CONTINUITÉ DANS LE SERVICE	<p>Le Responsable Vie Locale et Relations Extérieures pour les aspects organisationnels des manifestations et les agents polyvalents de l'événementiel pour les présences sur le terrain.</p>

MISSIONS DE L'EMPLOI	
Missions Principales	<ol style="list-style-type: none">1. Préparer la programmation et la régie technique des événements.2. Veiller au bon déroulement des manifestations sur le terrain (salles municipales et plein air).3. Organiser le Parc d'Hiver.

LES ACTIVITÉS	
1. Préparer la programmation et la régie technique des événements.	
Participer à l'organisation des grands événements des grands événements portés par les associations (Festival des musiques militaires, Festival du Grand Bivouac, Braderie, ...).	



Fiche d'emploi et de poste

RESPONSABLE DU SECTEUR ANIMATIONS (H/F)

Grades possibles : Grade de technicien territorial.

Classement de l'emploi : Niveau 4.

Organiser les animations de la ville, notamment : le Festival des Jardins Alpestres (mai), la Fête de la Musique (juin), les apéro-concerts (été), la Fête Nationale (13/07), les cinés plein air (juillet et août), les manifestations artisanales, le Forum des Associations (septembre), les fêtes de fin d'année (décembre).

Dans ce cadre, le responsable du secteur animations sera notamment chargé de :

- Élaboration d'un budget prévisionnel et prendre en compte des contraintes logistiques de la manifestation,
- Recherche des subventions / aides financières / partenariats,
- Demande des devis,
- Commande de supports / de pots auprès des services communication / réception,
- Participation aux réunions de préparation des événements/animations, préparation des plans d'implantation des manifestations,
- Commande de matériels auprès des services techniques, suivre l'installation / la désinstallation, la manutention et le transport des équipements si nécessaires,
- Commande de prestations de sécurité à valider avec la police municipale, nationale et les pompiers,
- Vérification de la participation des bénévoles au dispositif de sécurité retenu,
- Distribution des supports de communication en lien avec les événements de la Ville auprès des commerces et réfléchir à un mode d'externalisation de ces missions.

2. Veiller au bon déroulement des manifestations sur le terrain (salles municipales et plein air).

Faire appliquer les règles relatives aux Établissements Recevant du Public, les règlements intérieurs des salles, les conventions de mise à disposition de salles, les conventions d'occupation du domaine public, l'implantation et les raccordements des matériels...

Veiller à la sécurité des usagers, des bâtiments et des installations.

Aider à l'installation du matériel Ville et en faire la maintenance, le réglage si nécessaire (sonorisation, vidéoprojecteur, tables, chaises, agencement de scène, de salle d'exposition...).

Rendre compte des problèmes rencontrés lors des manifestations.

Renseigner les organisateurs d'événements / animations.

3. Organiser le Parc d'Hiver

Rédiger un rétroplanning des missions / réunions de préparation.

Anticiper le budget afférent et demander des devis.

En lien avec les services techniques, procéder à l'installation et à la maintenance de la patinoire synthétique pendant le parc d'hiver.

S'occuper de la régie de recettes des entrées au parc d'hiver (patinoire synthétique et piste de luge), vérifier la trésorerie et rendre compte auprès du Trésor Public.

Prévoir des animations de fin d'année sur le parc d'hiver en lien avec d'autres services de la Ville et des associations.

Les missions et activités ci-dessus sous entendent des tâches non listées. Par ailleurs, après concertation, les agents peuvent se voir confier d'autres missions dans le cadre du projet de service. Ils peuvent, ponctuellement et/ou en cas de nécessité liée à la mission de service public, assurer d'autres activités.

CHIFFRES CLÉS

Environ 200 manifestations à l'année dans les salles municipales et l'espace public

Salles municipales : Salle de la Pierre du Roy (1000p), Théâtre de Maistre (436p), Salle du Val des Roses (200p), Maison communale du Parc (plusieurs salles dont 1 de 90p)

Prévention et Sécurité au travail

Conditions spécifiques touchant à la santé et

Travail administratif sur poste informatique.
Travail de terrain avec maintenance de matériels.



Fiche d'emploi et de poste

RESPONSABLE DU SECTEUR ANIMATIONS

(H/F)

Grades possibles : Grade de technicien territorial.

Classement de l'emploi : Niveau 4.

la sécurité au travail

Déplacements réguliers en véhicule.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE NÉCESSAIRES POUR LE POSTE

Se référer à la fiche d'identification des risques du document unique.

Compétences générales requises		1	2	3	4
Niveaux de la compétence requise : 1 notions ; 2 utiliser et connaître ; 3 maîtriser ; 4 être expert					
SAVOIRS SAVOIR-FAIRE SAVOIR-AGIR	Connaissance des services de la Ville et du CCAS.			X	
	Connaissance du tissu associatif, institutionnel et économique de la Ville.			X	
	Connaissance des différentes étapes de l'organisation d'un événement.				X
	Connaissances en termes budgétaires.			X	
	Savoir utiliser les matériels de sonorisation / vidéo projection et informatiques de la Ville.			X	
	Connaissance de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.			X	
	Capacité d'autonomie, de sérieux, d'initiatives, de rigueur, d'organisation et d'adaptation.			X	
	Gérer des situations conflictuelles.			X	
	Connaissance des outils bureautiques.		X		
	Connaissance du fonctionnement d'une régie.			X	
	Détecter les dysfonctionnements et rendre compte.			X	
	Disponibilité.			X	
SAVOIRS COMPORTEMENTAUX	Sens relationnel et des contacts humains. Être organisé, rigoureux. Grande discrétion professionnelle. Capacité d'adaptation aux changements.				
Diplômes et expériences professionnelles requis					
Diplômes, permis et/ou habilitations	Niveau ou Diplômes requis : Permis : B.				
	Niveau et diplômes souhaité(s) : Baccalauréat à Baccalauréat + 2.				
	Habilitations : Formation SSIAP, formation aux gestes de 1 ^{er} secours, habilitation électrique.				



Fiche d'emploi et de poste RESPONSABLE DU SECTEUR ANIMATIONS (H/F)

Grades possibles : Grade de technicien territorial.

Classement de l'emploi : Niveau 4.

Fait à ALBERTVILLE le :

Le Responsable N+1	L'Agent	Le Responsable du S.R.H	Le Directeur Général des Services